



INTERNATIONAL  
NUREMBERG  
PRINCIPLES  
ACADEMY

# Académie d'été de Nuremberg pour jeunes professionnel.le.s 2022

15-26 août 2022



## A propos de nous

L'Académie internationale des principes de Nuremberg (ou Académie de Nuremberg) est une fondation à but non-lucratif consacrée à la promotion du droit international pénal et des droits de l'Homme. Elle a été créée par la République fédérale d'Allemagne, l'État libre de Bavière et la Ville de Nuremberg en 2014. L'Académie de Nuremberg a son siège à Nuremberg, berceau du droit international pénal moderne, où se sont tenus, de 1945 à 1949, les Procès de Nuremberg contre les principaux criminels de guerre devant le Tribunal militaire international. Pour la première fois de l'histoire, un tribunal international a été investi de l'autorité nécessaire pour juger de la responsabilité pénale des plus hauts représentants d'un État dans des crimes relevant du droit international.

La fondation perpétue l'héritage des Procès de Nuremberg et des « principes de Nuremberg », les principes du droit international reconnus comme tels par le Statut du Tribunal de Nuremberg, ainsi que par le jugement de ce tribunal, et formulés par la Commission du droit international de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1950.

Consciente de cet héritage historique, l'Académie de Nuremberg apporte son soutien à la lutte contre l'impunité pour les crimes internationaux fondamentaux tels qu'ils ont été universellement reconnus, à savoir : le génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et le crime d'agression. L'Académie de Nuremberg travaille au soutien universel de l'application du droit international pénal ; elle promeut les principes de Nuremberg et l'état de droit, visant, par sa mission, à atteindre une paix durable par le biais de la justice, et à faire avancer les connaissances et développer les compétences de ceux menant les procédures juridiques relatives à ces crimes.

## Académie d'été de Nuremberg pour jeunes professionnel.le.s 2022

15-26 août 2022

Chers.chères participant.e.s à l'Académie d'été de Nuremberg pour jeunes professionnel.le.s 2022,

L'Académie internationale des principes de Nuremberg a le plaisir de vous accueillir pour la troisième édition francophone de son Académie d'été de Nuremberg pour jeunes professionnel.le.s qui se déroulera à la suite de sa septième édition anglophone. Au cours de ce cours d'été intensif de deux semaines, se réunissent des jeunes professionnel.le.s venant de pays en conflit ou sortant d'un conflit et de pays ayant une formation limitée ou inexistante en droit international pénal. Cette année, le programme se déroulera en ligne.

L'Académie d'été de Nuremberg offre à de jeunes avocat.e.s, procureur.e.s, juges, praticien.ne.s du droit et chercheur.se.s une expérience inestimable, éducative et stimulante visant à acquérir ou approfondir leurs connaissances relatives aux aspects de procédure et de fond du droit international pénal. Guidé.e.s par des expert.e.s et des praticien.ne.s de renommée internationale, vous acquerrez des connaissances pratiques relatives aux enquêtes, poursuites et jugements des crimes internationaux fondamentaux

Les sessions aborderont divers aspects du droit international pénal, tels que son histoire, les crimes fondamentaux, les modes de participation, les enquêtes et la stratégie des poursuites, le droit des victimes et la coopération internationale. La répression des crimes de violences sexuelles et basés sur le genre, le soutien aux poursuites devant les juridictions nationales et les défis actuels de la justice pénale internationale seront également abordés.

Ce programme vous dotera des connaissances et des compétences nécessaires pour comprendre et appliquer le droit international pénal dans votre pays, de ce fait assurant la promotion générale de la justice pénale internationale et des droits de l'homme dans le monde entier.

Vous serez 27 participant.e.s venant des pays suivants : Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Haïti, Mali, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Tchad. Vous avez été soigneusement sélectionné.e.s parmi un groupe de plusieurs centaines de candidat.e.s. Une attention particulière a été portée aux jeunes professionnel.le.s issu.e.s de pays en conflit ou sortant de conflit.

Bienvenue à l'Académie d'été de Nuremberg 2022, nous vous souhaitons une expérience bénéfique et enrichissante !



## Programme

2		Lundi 15 août 2022	
Temps d'apprentissage personnel	12:30-13:00	<b>Travail personnel (Moodle)</b>	<b>Présentation du programme</b> Anabela Alves
	13:00-13:45		<b>Ice-breaker (partage d'expérience)</b>
	13:45-14:00		<b>Pause</b>
	14:00-15:30		<b>Introduction au droit international pénal</b> Olivier Beauvallet
	15:30-15:45		<b>Débriefing</b>
		Mardi 16 août 2022	
Temps d'apprentissage personnel	12:30-12:35	<b>Travail personnel (Moodle)</b>	<b>Mot de bienvenue</b> Anabela Alves
	12:35-14:05		<b>Crimes internationaux, partie 1 (génocide)</b> William Schabas
	14:05-14:20		<b>Pause</b>
	14:20-15:50		<b>Travail de groupe</b>
	15:50-16:00		<b>Pause</b>
	16:00-17:00		<b>Discussion interactive</b>
	17:00-17:15		<b>Débriefing</b> Anabela Alves
		Mercredi 17 août 2022	
Temps d'apprentissage personnel	12:30-12:35	<b>Travail personnel (Moodle)</b>	<b>Mot de bienvenue</b> Anabela Alves
	12:35-14:05		<b>Crimes internationaux, partie 2 (crimes contre l'humanité)</b> Dov Jacobs
	14:05-14:20		<b>Pause</b>
	14:20-15:50		<b>Travail de groupe</b>
	15:50-16:00		<b>Pause</b>
	16:00-17:00		<b>Discussion interactive</b>
	17:00-17:15		<b>Debriefing</b> Anabela Alves
		Jeudi 18 août 2022	
Temps d'apprentissage personnel	12:30-12:35	<b>Travail personnel (Moodle)</b>	<b>Mot de bienvenue</b> Anabela Alves
	12:35-14:35		<b>Crimes internationaux, partie 3 (introduction au droit humanitaire international et aux crimes de guerre)</b> Barbara Goy
	14:35-14:50		<b>Pause</b>
	14:50-16:20		<b>Travail de groupe</b>
	16:20-16:30		<b>Pause</b>
	16:30-17:30		<b>Discussion interactive</b> Barbara Goy
	17:30-17:45		<b>Debriefing</b> Anabela Alves
		Vendredi 19 août 2022	
Temps d'apprentissage personnel	12:30-12:35	<b>Travail personnel (Moodle)</b>	<b>Mot de bienvenue</b> Anabela Alves
	12:35-13:35		<b>Projection du film « La paix par la justice - L'héritage de Thomas Buergenthal » (en anglais), suivie par un débat de groupe</b>
	13:35-15:05		<b>Crimes internationaux, partie 4 (crimes de violences sexuelles et basées sur le genre dont les violences à l'encontre des enfants)</b> Emmanuelle Marchand
	15:05-15:20		<b>Débriefing</b> Anabela Alves

		Lundi 22 août 2022		3	
Temps d'apprentissage personnel	12:30-12:35	<b>Travail personnel (Moodle)</b>	<b>Mot de bienvenue</b> Anabela Alves		
	12:35-14:05		<b>Responsabilité pénale individuelle et modes de responsabilité</b> Florence Darques-Lane		
	14:05-14:20		<b>Pause</b>		
	14:20-15:50		<b>Travail de groupe</b>		
	15:50-16:00		<b>Pause</b>		
	16:00-17:00		<b>Discussion interactive</b>		
	17:00-17:15		<b>Débriefing</b> Anabela Alves		
		Mardi 23 août 2022			
Temps d'apprentissage personnel	12:30-12:35	<b>Travail personnel (Moodle)</b>	<b>Mot de bienvenue</b> Anabela Alves		
	12:35-14:35		<b>Enquêtes et poursuites des crimes internationaux (dont les questions de procédure)</b> Jean-Jacques Badibanga		
	14:35-14:50		<b>Pause</b>		
	14:50-16:20		<b>Travail de groupe</b>		
	16:20-16:30		<b>Pause</b>		
	16:30-17:30		<b>Discussion interactive en plénière</b>		
	17:30-17:45		<b>Débriefing</b> Anabela Alves		
		Mercredi 24 août 2022			
Temps d'apprentissage personnel	12:30-12:35	<b>Travail personnel (Moodle)</b>	<b>Mot de bienvenue</b> Anabela Alves		
	12:35-14:05		<b>Coopération internationale et entraide judiciaire</b> Amady Ba		
	14:05-14:30		<b>Pause</b>		
	14:30-16:00		<b>Poursuites nationales des crimes internationaux</b> Aurélie Belliot		
	16:00-16:15		<b>Débriefing</b> Anabela Alves		
		Jeudi 25 août 2022			
Temps d'apprentissage personnel	12:30-12:35	<b>Travail personnel (Moodle)</b>	<b>Mot de bienvenue</b> Anabela Alves		
	12:35-14:05		<b>Droit des victimes en droit international pénal</b> Philipp Ambach		
	14:05-14:20		<b>Pause</b>		
	14:20-15:20		<b>Travail de groupe</b>		
	15:20-15:30		<b>Pause</b>		
	15:30-17:00		<b>Discussion interactive</b>		
	17:00-17:15		<b>Débriefing</b> Anabela Alves		
		Vendredi 26 août 2022			
Temps d'apprentissage personnel	12:30-12:35	<b>Travail personnel (Moodle)</b>	<b>Mot de bienvenue</b> Anabela Alves		
	12:35-14:05		<b>Les défis actuels de la justice pénale internationale</b> Olivier Beauvallet		
	14:05-14:20		<b>Pause</b>		
	14:20-15:45		<b>Examen</b>		
	15:45-16:15		<b>Evaluations</b>		
	16:15-16:30		<b>Observations finales</b> Anabela Alves		



## Programme détaillé

### Lundi 15 août 2022

4 Temps d'apprentissage personnel

#### Travail personnel (Moodle)

12:30-13:00

**Présentation du programme**  
Anabela Alves

13:00-13:45

**Ice-breaker (partage d'expérience)**

13:45-14:00

**Pause**

14:00-15:30

#### Introduction au droit international pénal

Olivier Beauvallet

Depuis les procès de Nuremberg, le droit pénal international (DPI) s'est cristallisé en tant que branche distincte du droit international public. Cette conférence présente les principes fondamentaux du DPI, ses objectifs et ses relations avec d'autres disciplines pertinentes, telles que la justice transitionnelle, le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. La conférence fournit également un aperçu complet des principaux développements du DPI, y compris la création de la Cour pénale internationale (CPI), d'autres grands tribunaux pénaux internationaux, des tribunaux hybrides et des mécanismes de responsabilisation, ainsi que leur impact sur la lutte contre l'impunité.

15:30-15:45

**Débriefing**  
Anabela Alves

### Mardi 16 août 2022

5 Temps d'apprentissage personnel

#### Travail personnel (Moodle)

12:30-12:35

**Mot de bienvenue**  
Anabela Alves

12:35-14:05

#### Crimes internationaux, partie 1 (génocide)

William Schabas

Cette séance porte sur l'origine, l'évolution et la signification du génocide. Elle décrit en profondeur l'étendue du génocide, par le biais de discussions de ses éléments matériels et psychologiques, ainsi que de ses actes sous-jacents. Elle comprend un aperçu des similitudes, différences et chevauchements possibles entre le génocide et les crimes de droit commun et le droit coutumier international.

14:05-14:20

**Pause**

14:20-15:50

**Travail de groupe**

15:50-16:00

**Pause**

16:00-17:00

**Discussion interactive**

17:00-17:15

**Debriefing**  
Anabela Alves



**Mercredi 17 août 2022**

Temps d'apprentissage personnel

**Travail personnel (Moodle)**

12:30-12:35

**Mot de bienvenue**

Anabela Alves

12:35-14:05

**Crimes internationaux, partie 2 (crimes contre l'humanité)**

Dov Jacobs

Cette séance porte sur l'origine, l'évolution et la signification des crimes contre l'humanité. Elle décrit en profondeur l'étendue des crimes contre l'humanité, par le biais de discussions de leur éléments matériels et psychologiques, ainsi que de leurs actes sous-jacents. Cette séance comprend un aperçu des similitudes, différences et chevauchements possibles entre les principaux crimes internationaux, les crimes de droit commun et le droit coutumier international. Elle aborde également les développements récents en la matière, dont la Proposition de Convention internationale sur la prévention et la répression des crimes contre l'humanité.

14:05-14:20

**Pause**

14:20-15:50

**Travail de groupe**

15:50-16:00

**Pause**

16:00-17:00

**Discussion interactive**

17:00-17:15

**Débriefing**

Anabela Alves

**Jeudi 18 août 2022**

Temps d'apprentissage personnel

**Travail personnel (Moodle)**

12:30-12:35

**Mot de bienvenue**

Anabela Alves

12:35-14:35

**Crimes internationaux, partie 3 (introduction au droit humanitaire international et aux crimes de guerre)**

Barbara Goy

Cette séance traite de l'origine, de l'évolution et de la signification des crimes de guerre et du droit international humanitaire. Elle se concentre sur l'étendue des crimes de guerre en abordant leurs éléments matériels et psychologiques, ainsi que quelques actes sous-jacents. Un aperçu des similitudes, des différences et des chevauchements possibles entre les principaux crimes internationaux, les crimes ordinaires et le droit international coutumier sera proposé.

14:35-14:50

**Pause**

14:50-16:20

**Travail de groupe**

16:20-16:30

**Pause**

16:30-17:30

**Discussion interactive**

17:30-17:45

**Débriefing**

Anabela Alves



**Vendredi 19 août 2022**

Temps d'apprentissage personnel

**Travail personnel (Moodle)**

12:30-12:35

**Mot de bienvenue**

Anabela Alves

12:35-13:35

**Projection du film « La paix par la justice – L'héritage de Thomas Buergenthal » (en anglais), suivie par un débat de groupe**

13:35-15:05

**Crimes internationaux, partie 4 (crimes de violences sexuelles et basées sur le genre dont les violences à l'encontre des enfants)**

Emmanuelle Marchand

Cette séance traite de l'origine, de l'évolution et de la signification des crimes de violences sexuelles et basées sur le genre, ainsi que des violences à l'encontre des enfants. Elle propose un aperçu des crimes de violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG) liés aux conflits et de la manière dont ces crimes sont poursuivis en vertu du droit international pénal. Elle sera l'occasion de clarifier des termes clés telles que le « genre », la « violence sexuelle » et le « viol » et de mettre en lumière les obstacles au succès des enquêtes et des poursuites des crimes de VSBG.

15:05-15:20

**Débriefing**

Anabela Alves

**Lundi 22 août 2022**

Temps d'apprentissage personnel

**Travail personnel (Moodle)**

12:30-12:35

**Mot de bienvenue**

Anabela Alves

12:35-14:05

**Responsabilité pénale individuelle et modes de responsabilité**

Florence Darques-Lane

Destinés à relier les crimes et les individus impliqués dans leur commission, les modes de responsabilité sont indispensables en droit international pénal. Cette séance analyse la responsabilité pénale individuelle et les modes de responsabilité en droit international pénal. Elle met l'accent sur l'interprétation des modes de responsabilités spécifiques par les tribunaux ad hoc et la CPI, dont les formes de « commission », les formes de responsabilité pour faits d'autrui et la responsabilité du supérieur hiérarchique. Elle propose également de doter les participants d'une compréhension pratique des défis juridiques et difficultés en matière de preuves pour l'établissement de liens entre les crimes et les accusés pour les affaires de criminalité conjointe.

14:05-14:20

**Pause**

14:20-15:50

**Travail de groupe**

15:50-16:00

**Pause**

16:00-17:00

**Discussion interactive**

17:00-17:15

**Débriefing**

Anabela Alves





Temps d'apprentissage personnel

**Travail personnel (Moodle)**

12:30-12:35

**Mot de bienvenue**

Anabela Alves

12:35-14:35

**Enquêtes et poursuites des crimes internationaux (dont les questions de procédure)**

Jean-Jacques Badibanga

Après le renvoi d'une situation au Procureur de la CPI ou après que le Procureur a décidé de sa propre initiative d'ouvrir une enquête, les chances de constituer un bon dossier dépendent de la qualité des enquêtes et de la nature des preuves recueillies. Diverses difficultés peuvent survenir à cet égard. Cette séance se penche sur les procédures d'enquête et de collecte de preuves dans le cadre du droit international pénal, en mettant l'accent sur ce qui se passe à la CPI. Elle met aussi en avant les procédures relatives à la poursuite des principaux crimes internationaux, essentielles à la compréhension de la façon dont le droit international pénal s'applique devant les cours et tribunaux internationaux. Mise en place pour répondre aux crimes les plus atroces, la compétence de la CPI est limitée à la fois de façon matérielle, temporelle et géographique. Cette séance traite en outre de la façon dont la cour se déclare compétente et déclare qu'une affaire est recevable. Elle aborde également les différents stades de la procédure, du début des enquêtes aux phases d'appel, et en décrit les participants ainsi que leur rôle dans les procédures.

14:35-14:50

**Pause**

14:50-16:20

**Travail de groupe**

16:20-16:30

**Pause**

16:30-17:30

**Discussion interactive**

17:30-17:45

**Débriefing**

Anabela Alves

Temps d'apprentissage personnel

**Travail personnel (Moodle)**

12:30-12:35

**Mot de bienvenue**

Anabela Alves

12:35-14:05

**Coopération internationale et entraide judiciaire**

Amady Ba

Pour remplir son mandat, la CPI s'appuie sur la coopération des États parties et des États non parties au Statut de Rome, ainsi que des acteurs non étatiques, tels que les Nations Unies, les organisations régionales et les organisations non gouvernementales. Cette séance revient sur les éléments de base de la coopération internationale avec la Cour et des principaux mécanismes nationaux d'entraide judiciaire. Elle se concentre sur le processus de facilitation et l'exigence de coopération entre les autorités nationales, ainsi que sur le rôle des organisations internationales dans le renforcement de ce processus. Les participant.e.s seront également amené.e.s à discuter de différentes études de cas concernant la coopération et l'assistance juridique mutuelle afin de mettre en évidence les défis auxquels la CPI est confrontée à cet égard.

14:05-14:30

**Pause**

14:30-16:00

**Poursuites nationales des crimes internationaux**

Aurélie Belliot

Dans le système de Rome, les États ont la responsabilité première d'enquêter et de poursuivre les crimes internationaux fondamentaux. Récemment, les systèmes juridiques nationaux se sont mis à jouer un rôle de plus en plus important dans la recherche des responsabilités concernant la commission de crimes internationaux. Cette séance donne un aperçu de la manière dont les crimes internationaux peuvent être poursuivis au niveau national. Parmi les principaux sujets abordés, les participant.e.s découvriront les différents fondements de la compétence, à l'aide d'exemples tirés de la jurisprudence et de dispositions nationales criminalisant les crimes internationaux. Cette séance sera aussi l'occasion de mettre en lumière les défis actuels rencontrés dans la poursuite des crimes de droit international, ainsi que les développements les plus récents dans ce domaine.

16:00-16:15

**Débriefing**

Anabela Alves



Temps d'apprentissage personnel

**Travail personnel (Moodle)**

12:30-12:35

**Mot de bienvenue**

Anabela Alves

12:35-14:05

**Droit des victimes en droit international pénal**

Philipp Ambach

Bien que le droit international pénal et la procédure internationale pénale n'aient initialement pas mis l'accent sur l'implication des victimes, la CPI reconnaît les victimes comme des participants aux procédures à part entière. Actuellement, les victimes jouent un rôle important dans les procédures de la CPI. L'article 68 du Statut de Rome, par exemple, stipule expressément comment les intérêts des victimes peuvent être représentés et protégés. L'article 75 du Statut de Rome prévoit des réparations aux victimes en cas de condamnation. Explorant le rôle et les droits des victimes, cette conférence traite des questions de reconnaissance des victimes dans le Statut de Rome, de la participation des victimes et des réparations dans les procédures de la CPI, ainsi que des défis liés à la participation des victimes et aux réparations à la CPI.

14:05-14:20

**Pause**

14:20-15:20

**Travail de groupe**

15:20-15:30

**Pause**

15:30-17:00

**Discussion interactive**

17:00-17:15

**Débriefing**

Anabela Alves

Temps d'apprentissage personnel

**Travail personnel (Moodle)**

12:30-12:35

**Mot de bienvenue**

Anabela Alves

12:35-14:05

**Les défis actuels de la justice pénale internationale**

Olivier Beauvallet

L'année 2020 a marqué le 70ème anniversaire des Principes de Nuremberg. La justice pénale internationale et la CPI en particulier, continuent de faire face à de sérieux défis dans la lutte contre l'impunité. Pour réfléchir à certains de ces défis, cette séance aborde les problèmes clés auxquels la justice pénale internationale est aujourd'hui confrontée. Les participant.e.s auront l'occasion d'aborder la question politique de la justice pénale internationale, les retraits du Statut de Rome, les questions relatives à la sélectivité et à la hiérarchisation des priorités, les immunités en vertu du droit international pénal et le principe de Nuremberg III. Cette séance fera également la lumière sur les développements les plus récents dans le domaine du droit international pénal. Les participant.es seront invité.es à partager leurs opinions sur les stratégies qui pourraient être utilisées pour résoudre les questions discutées.

14:05-14:20

**Pause**

14:20-15:45

**Examen**

15:45-16:15

**Evaluations**

16:15-16:30

**Observations finales**

Anabela Alves





## Biographies

14



Anabela Alves

**Anabela Alves**, avocate pénale internationale de nationalité portugaise, est la responsable principale de la formation et du renforcement des capacités à l'Académie internationale des principes de Nuremberg. Mme Alves est une ancienne juriste auprès des juges internationaux du Tribunal pénal des Nations Unies pour l'ex-Yougoslavie, elle a dirigé de nombreuses missions sur le terrain dans l'ex-Yougoslavie et a signifié l'acte d'accusation en Bosnie contre l'ancien président Milosevic. Mme Alves a été invitée à servir dans le premier groupe d'avocats à la Cour pénale internationale, avec la Présidence et les Chambres, où elle a joué un rôle central dans la rédaction juridique de textes juridiques tels que le Code d'éthique judiciaire, le Règlement de la Cour et le Greffe et toutes les questions relatives aux victimes et aux témoins. Elle a également été juriste principale à la Mission de l'OSCE au Kosovo, où elle a formé des juges, des procureurs et des avocats sur les crimes sexuels et sexistes, y compris les violences sexuelles en temps de guerre, les procès équitables internationaux et a contribué à la révision de deux lois importantes la violence sexuelle et le droit des victimes d'infractions à une indemnisation. Affectée par le chef de mission de l'OSCE au groupe de travail de l'Assemblée du Kosovo chargé de rédiger une nouvelle loi protégeant les femmes et les enfants, ses recommandations ont été intégrées par le ministère de la Justice dans de nouvelles lois. Mme Alves a contribué à la jurisprudence du droit pénal international en participant à la rédaction du jugement du génocide de Srebrenica et à une affaire de camp de viol avec plusieurs accusés. Elle a participé en tant que conférencière principale à différents forums sur la justice pénale internationale, l'accès des femmes à la justice et les droits humains. Elle a obtenu son diplôme de common law LLB (Honours) au Royaume-Uni, après avoir étudié en France et en Finlande, et a obtenu son LLM en droit pénal international de la London School of Economics (Université de Londres). Elle a été observatrice au ICC PrepCom à New York, en décembre 1997.



Olivier Beauvallet

**Olivier Beauvallet** est juge à la chambre préliminaire aux Chambres Extraordinaire au sein des Tribunaux Cambodgiens (CETC) depuis avril 2015. Depuis 2021, il est également juge international à la Cour Pénale Spéciale (Bangui, République centrafricaine). Il a d'abord été désigné comme co-juge d'instruction international de réserve aux CETC entre 2012 et 2015. Le juge Beauvallet a exercé les fonctions de procureur au sein de la Special Investigative Task Force et auparavant de procureur au sein du parquet spécial de la mission EULEX au Kosovo. Il a également exercé en tant que juge d'instruction en France et servi aux juridictions interrégionales spécialisées en matière de criminalité organisée dans les Caraïbes (JIRS Fort-de-France). Le juge Beauvallet a participé à plusieurs projets internationaux, dans les Balkans, en Afrique et en Asie centrale. Docteur HDR en droit (EHESS Paris), il est l'auteur de nombreuses publications en droit pénal et en droit pénal international. Il a dirigé récemment le Dictionnaire Encyclopédique de la Justice pénale internationale et publié en janvier 2022 manuel d'ONU de « Pratique judiciaire francophone », présentant la procédure commune aux juridictions hybrides en matière de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Il tient plusieurs séminaires de droit pénal international, notamment à l'École nationale de la magistrature et à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales à Paris.

15



William A. Schabas

**Prof. William A. Schabas** est professeur de droit international à la Middlesex University de Londres. Il est également professeur émérite de droit international des droits de l'homme et de droit pénal international à l'Université de Leiden, professeur émérite de droit des droits de l'homme à l'Université nationale d'Irlande à Galway et président honoraire du Centre irlandais pour les droits de l'homme, chercheur invité à l'École d'affaires internationales (Sciences Politiques). Le professeur Schabas est président de « Institute for International Criminal Investigations ». De 2002 à 2004, il a été l'un des trois membres internationaux de la Commission vérité et réconciliation de la Sierra Leone. Il est l'auteur de « Genocide in International Law » et de plusieurs autres livres dans le domaine du droit pénal international et du droit international des droits de l'homme.



Dov Jacobs

**Dr. Dov Jacobs** est un expert français en droit international et en droit international pénal, inscrit sur la liste des Conseils de la CPI et du MICT et fondateur de SILC (Strategic International Legal Consulting), une entreprise de consultance spécialisée en Droit International Pénal, Droits de l'homme, formation professionnelle et capacity building. Parmi ses activités actuelles, il est le Conseil Associé de Mahamat Said et sur l'équipe de Défense de Laurent Gbagbo à la CPI et sur l'équipe de Défense de Félicien Kabuga et Conseil de Permanence pour Petar Jovic au MICT. Il est aussi intervenu comme Amicus Curiae dans les situations Afghanistan et Palestine à la CPI. Dov est un membre fondateur de l'ABCPI (Association du Barreau des Conseils près la Cour pénale internationale) et son actuel vice-président. Dov est professeur invité dans de nombreuses universités (Université de Leiden, Sciences Po, Université de Lille, etc.) et a publié de manière extensive dans le domaine du droit international et du droit international pénal, y compris dans des commentaires reconnus sur le Statut de Rome en anglais et en français. Ses recherches actuelles portent sur le droit international pénal et la procédure pénale internationale, le droit international public et la théorie du droit. Il est door tenant à 9 Bedford Row, éditeur au Leiden Journal of International Law et commente régulièrement sur l'actualité du droit international (pénal) sur son blog, Spreading the Jam.



Barbara Goy

**Barbara Goy** est Premier Substitut du Procureur en appel auprès du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux des Nations Unies. Avant de rejoindre le Mécanisme, elle a travaillé au Bureau du Procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) (2003 à 2014). Madame Goy a étudié le droit en Allemagne et en France et est titulaire d'un doctorat en droit (Dr. iur.) de l'Université de Bonn (Allemagne), où elle a travaillé avant de rejoindre le TPIY. Madame Goy a participé à de nombreuses activités de renforcement des capacités nationales concernant la poursuite des crimes internationaux.



**Emmanuelle Marchand**

**Emmanuelle Marchand** est la directrice adjointe et dirige le département juridique de l'ONG Civitas Maxima (CM). Depuis 2013, elle travaille sur les dossiers de litige stratégique de l'organisation et mène des enquêtes sur des crimes internationaux, parmi lesquels des cas de violences sexuelles. Elle travaille également au renforcement des capacités de l'organisation partenaire de Civitas Maxima, le Global Justice and Research Project. Membre du pilier Expérience et Formation de CM, Emmanuelle assure également des formations destinées à transmettre le savoir-faire de CM sur les litiges stratégiques et l'organisation de procédures extraterritoriales.

Emmanuelle travaille depuis plus de 10 ans sur des affaires pénales internationales, notamment aux Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et aux chambres extraordinaires africaines. Emmanuelle a également travaillé sur de nombreux cas de crimes de guerre poursuivis devant des tribunaux nationaux.

Emmanuelle est consultante à l'Institute for International Criminal Investigations (IICI). En outre, elle dispense également des formations sur l'enquête de crimes internationaux (y compris les violences sexuelles) à des ONG et à des organismes des Nations unies. Elle fait partie du répertoire d'experts de Justice Rapid Réponse pour les enquêtes internationales et les violences sexuelles. Elle est diplômée de l'Université de Paris II Panthéon Assas (Master en droits de l'homme) et de l'Université d'Aix en Provence (Master en droit international).



**Florence Darques-Lane**

**Florence Darques-Lane** est substitut du procureur de la CPI depuis 2006. Elle a participé à de nombreuses enquêtes et procès. Depuis 2017, elle est l'un des principaux procureurs travaillant sur les enquêtes au Darfour pour la division des poursuites et depuis 2021 elle a rejoint l'équipe de la Situation au Burundi. Avant de rejoindre la CPI, Madame Darques-Lane a été juriste pendant quatre ans au TPIY, au cabinet du Président du TPIR – travaillant en appel – et, plus tard, elle a rejoint la Chambre de première instance. En 1998, elle a participé aux enquêtes sur les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par les forces serbes au Kosovo et a contribué au rapport soumis par le procureur du TPIY pour préparer l'acte d'accusation contre Slobodan Milošević. En 1994, elle a mené des enquêtes sur les crimes commis par l'armée fédérale mexicaine contre des civils au Chiapas en 1994. Elle est membre du Barreau de New York depuis 1998.



**Jean-Jacques Badibanga**

**Jean-Jacques Badibanga** a commencé sa carrière en exerçant le métier d'avocat au sein du Barreau de Bruxelles. En 1998, il rejoint Avocats Sans Frontières-Belgique (ASF-Belgique). Nommé chef de mission ASF-Belgique au Rwanda, Maître Badibanga a pour mission d'assister les autorités locales dans la gestion des procès du génocide, la formation des magistrats et le fonctionnement de l'aide judiciaire légale. En 2001, il a été promu au poste de Directeur des projets Afrique d'ASF-Belgique avec pour mandat le développement des activités dans la région des Grands Lacs. En 2004, Maître Badibanga rejoint la Division des enquêtes de la CPI, où il est chargé de diriger l'enquête sur la crise qu'a connue la République Centrafricaine entre 2002 et 2003. À l'issue de l'enquête, Maître Badibanga rejoint la Division des poursuites où finalement en sa qualité de premier substitut du procureur, il a conduit l'accusation et le réquisitoire dans le procès contre Jean-Pierre Bemba. Maître Badibanga est toujours premier substitut du procureur à la CPI, et il supervise une nouvelle enquête.



**Amady Ba**

**Amady Ba**, juge sénégalais « hors hiérarchie » du Conseil supérieur de la magistrature, travaille depuis mars 2008 à la CPI, en tant que chef de la coopération internationale au Bureau du procureur. Il a obtenu son diplôme de la faculté de droit de Dakar en 1983, son titre de magistrat en 1985, puis a achevé sa formation à l'École nationale française de la magistrature. Devenu Directeur du Centre de Formation Judiciaire (CFJ) à Dakar en 1997, le juge Ba a dispensé une formation judiciaire approfondie aux niveaux national et international, renforçant ainsi les partenariats techniques et financiers entre les pays africains et occidentaux. En 2002, le juge Ba a été nommé à l'Organisation internationale de droit du développement (OIDD) à Rome. Suite à la mise en place de projets visant à renforcer la justice, l'état de droit et la bonne gouvernance dans les pays en développement, il est devenu chef du département français de la formation et de l'assistance technique lui permettant de promouvoir les actions de l'OIDD dans le monde. Depuis le début de sa carrière, le juge Ba a toujours été proactif dans le domaine de la formation judiciaire et de la coopération judiciaire et internationale.



**Aurélie Belliot**

**Aurélie Belliot** est vice procureure de la République de France, cheffe du pôle crimes contre l'humanité, crimes et délits de guerre (Pôle CCH) du Parquet national antiterroriste (PNAT) depuis septembre 2020. Elle travaille au Pôle CCH (d'abord intégré au Parquet de Paris) depuis septembre 2016. Depuis son arrivée, elle a eu l'occasion de représenter le ministère public dans le cadre de deux procès organisés en 2018 et 2021, en lien avec le génocide des Tutsis au Rwanda. Elle était auparavant affectée à un service généraliste du Parquet de Paris. Avant cela (2010-2014), elle a travaillé 4 ans et demi comme substitut du procureur en charge des mineurs, au Parquet du tribunal de grande instance de Bobigny (Seine Saint Denis). Il s'agissait de son premier poste à la sortie de l'école nationale de la magistrature.

S'agissant de son parcours académique, elle est diplômée de l'institut d'études politiques de Paris (Sciences Po), et titulaire d'un Master II en droits de l'homme, droit international humanitaire, de l'université Paris II Panthéon Assas. Au cours de son cursus à Sciences po, elle a fait une année d'échange à King's college à Londres, dans le département War studies. Avant d'intégrer Sciences po, elle a également fait une classe préparatoire en lettres supérieures (hypokhâgne) et est titulaire d'un baccalauréat littéraire.



**Philipp Ambach**

**Philipp Ambach** est le chef de la section de la participation des victimes et des réparations au Greffe de la CPI. Auparavant, il a travaillé pendant plus de six ans à la Présidence de la CPI en tant qu'assistant spécial du Président. Avant ça, il a travaillé comme juriste adjoint à la Chambre d'appel du TPIY et du TPIR, ainsi qu'au Greffe du TPIY. Monsieur Ambach est titulaire d'un doctorat en droit international pénal à la Freie Universität Berlin et a été admis au parquet de Cologne. Il a obtenu une maîtrise en droit à la Humboldt-Universität zu Berlin. Il est conférencier invité en droit international pénal et humanitaire dans diverses institutions juridiques et il a publié de nombreuses contributions relatives au droit international pénal et droit international humanitaire.

© Académie internationale des principes de Nuremberg, 2022

**Académie internationale des principes de Nuremberg**

Bärenschanzstrasse 72, 90429 Nuremberg, Germany

Phone: + 49 911 148977-0

E-Mail: [info@nurembergacademy.org](mailto:info@nurembergacademy.org)

[www.nurembergacademy.org](http://www.nurembergacademy.org)



[www.nurembergacademy.org](http://www.nurembergacademy.org)



#NueSumAc